

Communiqué de Presse

Samu-Urgences de France se bat depuis des années avec détermination et persévérance pour la revalorisation du statut des permanenciers auxiliaires de régulation médicale (parm), notamment leur passage en catégorie B, la création de passerelles professionnelles et la mise en place de formations en rapport avec les responsabilités exercées.

Une rencontre est programmée le 29 mars avec la DGOS et le Cabinet de la Ministre.

Considérant que l'organisation de cette rencontre traduit la bonne volonté du Ministère de la Santé, Samu-Urgences de France demande aux permanenciers de suspendre, à partir de ce soir minuit, le mouvement de grève en cours.

Cette rencontre a pour but d'examiner les conditions de la mise en œuvre des mesures nouvelles. Tout devra être fait pour que le passage en catégorie B soit organisé sans nouveaux délais, sans inutiles contraintes et, naturellement aussi, sans perte de salaire, ne serait-ce que temporairement, avant les revalorisations indiciaires futures.

La situation des permanenciers en CDD à ce jour doit être immédiatement régularisée par des concours internes (sans attendre la mise en œuvre des dispositions à venir). Les plus anciens (à partir de neuf années de pratique en juin 2011) devront bénéficier, le moment venu, d'un reclassement en catégorie B reposant uniquement sur les acquis de leur grande expérience. Les agents ayant plus de trois années d'ancienneté en juin 2011 devront voir leur expérience professionnelle clairement reconnue. Pour être prêts en juin 2011, les établissements devront anticiper les échéances en organisant des formations dès la fin de l'année 2010. Enfin, la nouvelle appellation doit être intelligible sans ambiguïté et une heureuse solution serait : « assistant de régulation médicale » au sein du corps « assistant médical administratif ».

Le point sur les clarifications et les ultimes avancées sera fait à l'issue de cette rencontre.

Marc GIROUD

Président de Samu-Urgences de France

06 07 75 53 37



Samu-Urgences de France
<http://www.samu-urgences-de-france.fr>